MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16/09/2025
N°887

14e édition de la Semaine de l'industrie : les labellisations sont ouvertes !

Rendez-vous du 17 au 23 novembre pour découvrir les métiers de l'industrie partout en France.

Organisée depuis 2011 par la Direction générale des Entreprises (DGE), la Semaine de l'industrie est un rendez-vous incontournable pour contribuer à changer le regard des jeunes et demandeurs d'emploi sur l'industrie et ses métiers.

Le secteur est confronté à des difficultés de recrutement persistantes. Selon France Travail[1] près de 153 000 projets de recrutement étaient prévus dans l'industrie en 2025, et 90% des entreprises de l'industrie ont connu des difficultés de recrutement en 2024[2]. La DARES comptabilise plus de 46 000 emplois vacants[3] dans le secteur au 2e trimestre. **L'industrie peine encore à attirer, quel que soit le niveau de qualification demandé alors qu'elle est essentielle à la souveraineté et la compétitivité de notre pays.**

Cette quatorzième édition de la Semaine de l'industrie, qui aura lieu du **17 au 23 novembre 2025**, doit permettre d'éclairer les choix d'orientation des jeunes, filles et garçons – collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emplois – en les invitant à découvrir les métiers, les opportunités de carrière et les hommes et les femmes qui font l'industrie, loin des clichés forgés dans l'imaginaire collectif. Ces actions donneront à voir une industrie française innovante, qui se réinstalle durablement dans les territoires, au cœur de la transition écologique et la transformation de l'économie, en phase avec les attentes des jeunes générations.

Coup d'envoi des labellisations pour 2025
Tous les acteurs, entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation souhaitant participer sont invités à labelliser leurs événements dès aujourd'hui et avant le 7 novembre 2025, via le site www.semaine-industrie.gouv.fr. Les événements proposés sont géolocalisables à l'aide d'une carte interactive accessible à tous.

Pour obtenir la labellisation, un événement doit remplir quatre conditions :
- se dérouler entre le 17 et le 23 novembre 2025 (avec une tolérance pour les événements organisés 15 jours avant ou après ces dates) ;
- être ouvert aux publics cibles : scolaires, jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi, communauté éducative, professionnels des ressources humaines, grand public ;
- avoir pour objectif d'informer et de communiquer sur le thème de l'industrie ;
- être gratuit.

1 France Travail : Recrutement : 153 000 postes à pourvoir dans l'industrie en 2025
2 Etude Hays pour France Travail – analyse par secteur
3 DARES – Les emplois vacants 2025 (données provisoires)

L'édition précédente avait battu un record en termes de mobilisation avec **5,7 millions de participants rassemblés autour de plus de 8000 événements** ludiques et pédagogiques : visites d'entreprises et d'établissements de formation, ateliers, *escape games*, webinaires, *job dating*.

En savoir plus et accéder au formulaire de labellisation : www.semaine-industrie.gouv.fr

Contact presse :

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 - presse.dge@finances.gouv.fr

Les organisateurs de la Semaine de l'industrie

La Semaine de l'industrie est pilotée par la Direction générale des Entreprises (DGE) du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique avec l'appui de France Industrie et de ses fédérations ; en partenariat avec les ministères chargés du Travail, de l'Agriculture, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur. Elle se développe chaque année grâce à la mobilisation de nombreux partenaires : les opérateurs de l'Etat : (Bpifrance, Business France, Pôle emploi), les Chambres de commerce et d'industrie, les exécutifs régionaux, les services de l'État en région (Préfectures, DREETS, les Rectorats et établissements d'enseignement), les fédérations professionnelles et organisations patronales (France Industrie, UIMM, CPME, Numéum, OPCO 2i, Alliance pour l'Industrie du Futur, etc.) ; ainsi que des associations et fondations (Elles bougent, CGénial, Ingénieurs et scientifiques de France, My Future, La Fabrique de l'Industrie) et de nombreuses entreprises.